

Accusé de réception en préfecture
087-218707008-20210302-D2021-12-DE
Date de télétransmission : 04/03/2021
Date de réception préfecture : 04/03/2021

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2021-12 en date du 02/03/2021 concernant les travaux d'aménagements de sécurité routière dans le village des Allois :

Présents : MM. FAUCHER Alain, ALLAMARGOT Béatrice, AUBERGER Marie-Sophie, BESSE Magali, BLIN Matthieu, CASTANET Christine, DESROCHE Roger, DUBREUIL Marc, DUFOUR Dominique, GILLES Dominique, JACQUET Michel, JAUNEAU Bernard, LATOUR Christelle, THEYS Antony.

Absents excusés : MM. ARMAND Thierry

Mme Christine CASTANET a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	14	0	14	13	13	0

Le Maire présente au Conseil Municipal l'étude de faisabilité réalisée par l'Agence Technique Départementale concernant l'amélioration de la sécurité dans la traversée du village des Allois. Il précise que ce projet vise notamment à réduire à la vitesse des véhicules dans l'agglomération, sur la route d'Eyejeux et la route de la porcelaine.

Pour améliorer la sécurité des riverains et des usagers de la route, les travaux consisteraient en l'installation de plateaux surélevés, des marquages au sol, la pose de panneaux « Stop ». Une évolution des limitations de vitesse est également prévue. Le renouvellement du marquage au sol axial sur la RD 979, au carrefour de la route de Limoges et de la route de la porcelaine pourrait être réalisé à cette occasion.

Le coût d'objectif de l'opération a été estimé à 62 744,00 € HT soit 75 792,80 € TTC, assistance à maîtrise d'ouvrage comprise. Cette opération est susceptible d'être subventionnée par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne et de bénéficier du dispositif d'aide dans le cadre des « amendes de police ».

Il présente un plan de financement du projet :

DEPENSES	
Travaux HT	62 744,00
Assistance à maîtrise d'ouvrage	2 500,00
TVA 20%	12 548,80
TOTAL	75 792,80
RECETTES	
Subvention - Conseil Départemental de la Haute-Vienne 30%	18 823,20
Subvention - Amendes de police 50%	31 372,00
Fonds propres / Emprunt	25 097,60
TOTAL	75 292,80

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

APPROUVE le projet de travaux de sécurisation de la traversée du village des Allois et le coût d'objectif global de l'opération soit 62 744,00 € HT et 75 792,80 € TTC.

APPROUVE le plan de financement du projet.

Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 04 mars 2021

Accusé de réception en préfecture
087-218707008-20210302-D2021-12-DE
Date de télétransmission : 04/03/2021
Date de réception préfecture : 04/03/2021

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

MANDATE le Maire pour demander l'attribution de subventions auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne dans le cadre des contrats territoriaux départementaux et du dispositif des « amendes de police ».

DIT que les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération seront inscrits au budget 2021.

AUTORISE le Maire à signer le marché de travaux et tous documents à intervenir la réalisation de cet investissement.

A La Geneytouse, le 04 mars 2021.

Le Maire,

Alain FAUCHER



Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 04 mars 2021